

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 051257

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2344 Société : RAM 389.00

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELOVADI ABDERRAHIM

Date de naissance : 19-3-54

Adresse : 19 Far Afif Diab 2 CASA

Tél. : 0661062728

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/06/20

Nom et prénom du malade : ABDERRAHIM Age :
19 A.D. 1954

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS 1/2020

37 SEP. 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2016	soins	1	250	17/01/2016 - Dr. ABDALLAH ABDALLAH - PAPEETE
19/01/2016	soins	1	250	19/01/2016 - Dr. ABDALLAH ABDALLAH - PAPEETE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur		Date	Montant de la Facture
IMP. 92044568		19.06.20	1093,80
Pharmacie Naïf			

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18.06.88	B3u 0+ P=13u	385.04

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 19/06/2020

Mme MOUADDAB BELOUADI Ilham

13.40 x 3
6.80 x 3
172.20 x 5
LÉVOTHYROX 87,5 µg par jour soit :

Lévothyrox 50 µg : 1 comprimé + Lévothyrox 25 µg : 1 comprimé le matin à jeun

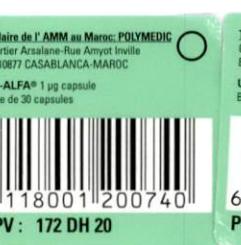
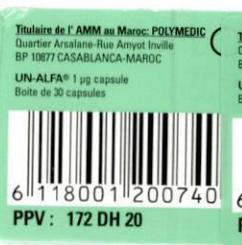
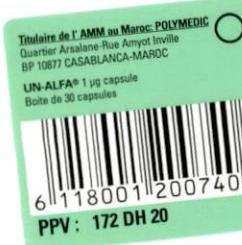
UN-ALFA 1 µg
1 capsule matin, midi et soir

Traitement pour 03 mois

(S.V)

(S.V)

(S.V)



Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 17/06/2020

Mme MOUADDAB BELOUADI Ilham

TSH us

Calcémie

Créatinine

Glycémie à jeun

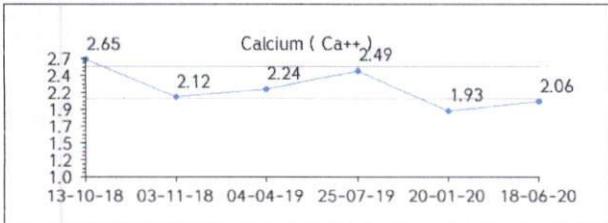


Docteur Otman TAZI
Endocrinologie Diabétologie
293 Bd. Al Hudaibiya - Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34

Enregistré le: 18-06-2020 à 09:00
Edité le: 18-06-2020 à 13:23
Prescrit par :

**Mme Ilham MOUADDAB (Ep
BELOUADI)**

Né (e) le : 07-03-1957, âgé (e) de : 63 ans
Référence : **2006182020**



HORMONOLOGIE

Exploration thyroidienne

Traitement :

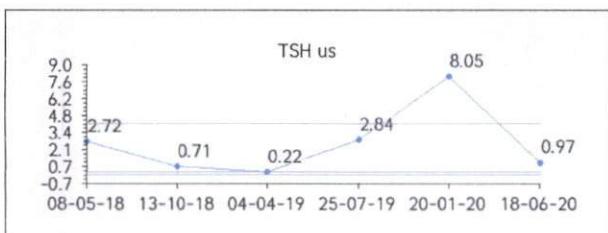
Lévothyrox

20-01-2020

TSH us
(ECLIA / Roche)

0.97 μ UI/ml (0.27-4.20)

8.05



S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 07-03-1957, âgé (e) de : 63 ans
Enregistré le: 18-06-2020 à 09:00
Édité le: 18-06-2020 à 13:23
Prélèvement : au labo
Le : 18-06-2020 à 09:07

Mme Ilham MOUADDAB (Ep BELOUADI)

Référence : 2006182020

Prescrit par :

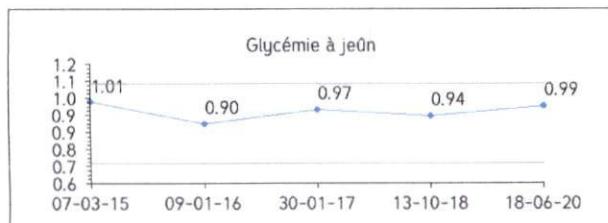
BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum , Limpide

Limpide

13-10-2018

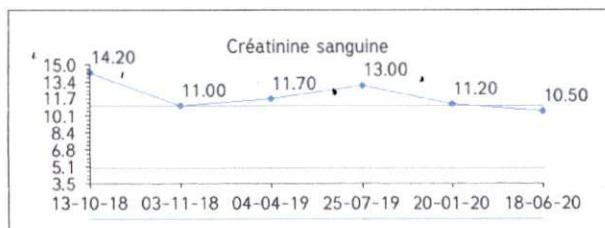
Glycémie à jeûn 0.99 g/l (0.70–1.10) 0.94
5.5 mmol/l (3.9–6.1) 5.2



20-01-2020

Créatinine sanguine 10.5 mg/l (5.0–11.0) 11.2
 (Enzymatique / Cobas c311) 93 µmol/l (44–98) 99

Clairance estimée (Cockroft) 61 ml/min (>60) 58



DEG par CKD EPI **56.5** ml/min (**>60.0**) 52.6

L'équation du CKD-EPI est plus précise que celle du MDRD et devrait remplacer cette dernière.

20-01-2020





مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplomé de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2006182020

Casablanca le 18-06-2020

Mme Ilham MOUADDAB (Ep BELOUAIDI)

Date de l'examen : 18-06-2020

Caisse : **MUPRAS**

INPE :



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0104	Calcium	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0163	TSH	B250	B

TOTAL DOSSIER : 385 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingt-cinq dirhams

